

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 10

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

la Riviera vaudoise



contempons

les cimes altières des

Dents-du-Mid

Les langues modernes aux



ALLEMAND

enseignement élémentaire

- ROCHAT-LOHMANN.** Cours élémentaire d'allemand.
2 volumes reliés dos toile au format 14×21 cm, illustrés,
Volume 1, 212 pages, 6.60 Volume 2, 176 pages 6.—
- ROCHAT-LOHMANN.** Cours d'allemand.
3 volumes au format 14,5×21 cm, illustrés.
Volume 1, 128 pages, 4.80 Volume 2, 192 pages, 5.50 Volume 3, 184 pages 5.50
- W. UHLIG, CH. CHATELANAT, J.-B. LANG**
Wir sprechen deutsch, cours élémentaire d'allemand.
3 volumes reliés plein linson au format 16×22 cm, illustrés.
Volume 1, 144 pages, 6.90 Volume 2, 192 pages sous presse
Volume 3, à paraître en 1962

cours supérieur

- P. BONARD, O. HÜBSCHER.** Cours supérieur d'allemand.
Un volume relié au format 15×21 cm, 276 pages, 8 hors-texte 8.50
- W. GÜNTHER, R. ZELLWEGER.** Cours supérieur de langue allemande.
Un volume relié au format 13,5×21 cm, 388 pages 9.45
— Livre du Maître du cours supérieur de langue allemande.
Un volume broché au format 14,5×21 cm, 84 pages 3.50
- P. KNECHT, P. PIGUET.** Deutsch einmal anders.
Cours supérieur d'allemand. Un volume broché au format 16×22 cm sous presse
- W. MÖLLER, E. WISMER.** Mémento de grammaire allemande.
Un volume relié au format 16×22,5 cm, 84 pages 4.50
- E. BRIOD, J. STADLER.** Les verbes conjugués.
Un volume broché au format 12×18 cm, 80 pages 1.80



Textes et anthologies

- W. UHLIG, CH. CHATELANAT, J.-B. LANG.** 60 Alltagsgespräche.
Un volume broché au format 16×22 cm, 32 pages 1.80
- MEINE KLEINE BÜCHEREI**
1. Unterstufe : Märchen und Schwänke, 72 pages 2.10
 2. Mittelstufe: Abenteuer und Sagen, 72 pages 1.90
 4. Unterstufe : Von Helden und Narren, 56 pages 1.80
 5. Unterstufe : Es tönen die Lieder, 64 pages 1.80
 6. Oberstufe : Deutsche Balladen, 72 pages 1.75
- Chaque volume, broché au format 12×19 cm
- E. WISMER, W. UHLIG, G. PUCHER.** Deutsches Schrifttum I
16.-19. Jahrhundert. Un volume broché au format 16×22 cm, 208 pages 9.—
— Deutsches Schrifttum II. 20. Jahrhundert.
Un volume broché au format 16×22 cm, 264 pages 7.50



ANGLAIS

- M. BOURQUIN.** Cours moderne gradué de thèmes anglais.
Un volume broché au format 13×20 cm, 172 pages, nouvelle présentation 5.80
- R.-J. DUBOIS, J. WAGNER.** English words, phrases and idioms.
Un volume broché au format 13×19,5 cm, 324 pages, nouvelle présentation 8.50
- A. HENCHOZ.** English in higher forms, a descriptive grammar.
Un volume relié au format 15×21 cm, 220 pages 4.80
- G. BONNARD.** Les verbes anglais, morphologie.
Un volume broché au format 12×18 cm, 96 pages 2.80
- H. A. MACKENZIE.** English by anecdotes.
Un volume broché au format 12×18 cm, 96 pages 2.30

ÉDITIONS PAYOT

Editions Payot Lausanne

FRANÇAIS

- F. **BERSET.** 4 langues, languages, Sprachen, lingue.
Un volume broché au format 14,8×21 cm, 180 pages 6.50
- TEXTES FRANÇAIS** 1, 2, 3, 4
Edition réalisée avec la participation de tous les cantons romands.
Quatre volumes reliés au format 16×22 cm.
Volume 1, 6.80 Volume 2, 8.— Volumes 3 et 4 9.50
- E. **LESSERRE.** Est-ce à ou de ? Répertoire.
Un volume broché au format 13,5×18 cm, 64 pages 1.80
- Est-ce à ou de ? II. Exercices.
Un volume broché au format 13,5 × 18 cm, 64 pages 2.80
- A. **MARTHALER.** Le vocabulaire vivant.
Tome I : La découverte du monde.
Un volume relié au format 14×20,5 cm, 156 pages illustré couleurs 7.20
- Tome II : Activité des hommes sous presse
- M. **MAURER.** A bâtons rompus.
Un volume relié au format 12×18,5 cm. 280 pages 4.80
- De-ci, de-là.
Un volume relié au format 12,5×18 cm, 240 pages 4.80
- M. **GRÉVISSE.** Précis de grammaire française 5.—
— Exercices sur la grammaire française 5.—
— Livre du maître des exercices 11.—
— Cours de dictées 7.50
— Cours d'analyse grammaticale des mots et des propositions 3.20
— Livre du maître du cours d'analyse 6.50
— Le bon usage. Un volume relié au format 14×21 cm, 1156 pages 25.—
— Problèmes de langage 9.50



ITALIEN

- F. **MÉGROZ.** Nouvelle grammaire italienne.
Un volume broché au format 14×20,5 cm, 80 pages, nouvelle présentation 4.50
- M.-H. **SALLAZ.** I verbi italiani.
Un volume broché au format 12×18 cm, 96 pages 1.80

ESPAGNOL

- C. **KEMPIN.** Verbos españoles. Tableau complet de la conjugaison des verbes espagnols. Un volume broché au format 12×18 cm, 80 pages 2.80
- Lecturás faciles. Textes choisis.
Un volume broché au format 12×16,5 cm, 136 pages 4.40

RUSSE

- E.W. **DORF.** Le russe rapide par une méthode pratique.
Un volume relié au format 13×19 cm, 112 pages, illustré 5.—



ÉDITIONS PAYOT

Partie corporative

VAUD
VAUD

L'école publique défaillante ?...

Le bulletin patronal de février 1961 consacre un article à la question de l'apprentissage. Nous extrayons de ce texte le passage suivant :

« L'école (complémentaire professionnelle ou complémentaire commerciale) est un complément, un auxiliaire (de l'apprentissage). Son enseignement est adapté aux besoins des professions ; malheureusement, depuis quelques années, elle doit partiellement refaire, dans certaines branches, l'enseignement de l'école publique, **actuellement défaillante.** »

Les parenthèses sont de nous, et c'est nous qui soulignons.

Cette exécution sommaire de l'école publique ne peut nous laisser indifférents. Il est possible que l'auteur de l'article en question n'ait voulu mettre ici aucune intention malveillante à l'égard du corps enseignant. Son affirmation nous paraît toutefois quelque peu massive. Il serait bon de s'entendre !

Que les écoles responsables de la formation théorique et culturelle de nos apprentis rencontrent plus de difficultés, nous le croyons sans peine. Mais il serait bon, nous semble-t-il, d'étudier avec soin les causes de ce phénomène.

Il y a d'abord les exigences des cours professionnels qui s'accroissent d'année en année. (Nous ne dirons pas ici si nous en pensons du bien ou du mal ; les maîtres

d'apprentissage sont mieux placés que nous pour en juger.)

Il y a l'appel toujours croissant des carrières intellectuelles qui prive les branches artisanales ou commerciales d'une partie toujours plus grande de l'élite de notre jeunesse ; parallèlement, le nombre des apprentis s'accroît malgré tout, puisant fatalement une partie de ses effectifs dans la cohorte de nos jeunes qui, autrefois, ne se seraient pas « crochés » à un apprentissage ; que la formation professionnelle atteigne tous nos jeunes, nous ne pouvons que nous en féliciter, mais il en résulte fatalement une baisse dans le niveau intellectuel moyen, baisse qu'il faut savoir considérer sans trop d'amertume.

Il y a enfin une baisse générale des possibilités de concentration des enfants, constatée à tous les échelons scolaires. Les causes en sont multiples et ont souvent fait l'objet d'enquêtes des instituteurs et des professeurs : vie trop trépidante, distractions trop nombreuses (radio, cinéma, télévision, tourne-disques, lectures abrutissantes, dimanches « deux cents bornes » en voiture... et j'en passe).

Que notre école ne soit plus adaptée aux exigences modernes, cela est fort possible ; de là à la qualifier de « défaillante » il y a tout de même un pas que seule la hâte à rédiger un article pourrait nous faire franchir. Ce jugement un peu lapidaire nous a paru jeter le discrédit (involontairement peut-être) sur notre corporation et nous tenions à mettre les points sur les « i ».

G. Eh.

Motion Deppen

Le Conseil d'Etat a désigné une commission extra-parlementaire de 27 membres, chargée d'étudier la « modification de la loi sur le statut général des fonctions publiques ». Les travaux de cette commission devront être menés rondement afin que les premières conclusions puissent être soumises au Grand Conseil lors de la session de mai 1961. Notre collègue Pierre Vuillemin est au nombre de ces 27 membres et défendra nos intérêts.

De son côté, la Fédération des fonctionnaires et employés de l'Etat a également constitué une commission qui a siégé deux fois à ce jour. Elle a eu l'occasion de se pencher sur des projets très variés de revalorisation des traitements. Là encore, Pierre Vuillemin représente les intérêts de la SPV.

Le comité central SPV suit cette question de très près. Afin de bénéficier des lumières de collègues rompus aux questions « salaires », il s'est entouré d'une manière de « conseil des anciens », à savoir quelques anciens présidents : R. Gfeller, P. Vuillemin, B. Jottrand et R. Pasche.

Pour l'instant, les choses en sont là ; de plus amples informations seront données ici dès que possible.

Pour le CC : G. Eh.

Maîtres de dessin

Notre dernière séance de cette année scolaire aura lieu le **samedi 18 mars à 14 h. 30 au Café Vaudois**

(Riponne), à Lausanne, avec l'ordre du jour suivant :

1. Communications diverses ;
2. Examen de travaux d'élèves (principalement, mais pas exclusivement, ceux qui ont trait à l'initiation artistique : apportez tous ceux dont vous disposez sur ce sujet, même si vous les avez déjà montrés) ;
3. Propositions individuelles, puis casse-croûte.

H.

Croix-Rouge de la Jeunesse

Affiches éducatives

La CRJ tient à la disposition des maîtres et maîtresses qui voudront bien les demander des affiches pour les classes : texte de Duhamel : Art de Vivre, Pavillons des pays faisant partie de la CRJ ; gymnastique : joie et santé.

Pharmacies

Il reste encore quelques boîtes de pharmacie scolaire pour le prix modique de 20 francs.

Clichés en couleur

Le collègue à qui j'ai prêté, voici bien longtemps déjà, des clichés en couleur 24 × 36 et qui ne sait plus à qui les rendre peut le faire sans tarder à : **Roland Joost, Begnins, tél. 9 14 75.**

Avis

Lors de notre Congrès 61, Mme Nicolier a prêté son stylo (une plume à réservoir marque « Héros »). La personne qui est en possession de ce précieux outil serait bien aimable de le retourner à sa propriétaire : Mme M. Nicolier, Grand-Rue 22, **Montreux**.

Merci d'avance.

Postes au concours

Bussigny p. Lausanne. Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Corcelles p. Payerne. Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er avril 1961.

Crassier. Instituteur supérieur.

Cronay. Instituteur ou institutrice primaire.

Dailens. Institutrice primaire.

Echandens. Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 17 avril 1961. Obligation d'habiter la commune.

Echichens. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 17 avril 1960. Obligation d'habiter l'appartement de service.

Essertines s/Yverdon. Institutrice primaire (degré moyen). Entrée en fonctions au début de l'année scolaire.

Juriens. Institutrice semi-enfantine.

Lucens. Instituteur supérieur. Instituteur primaire. Institutrice enfantine. Entrée en fonctions : 10 avril 1961.

Montherod. Institutrice primaire.

Mont-la-Ville. Instituteur primaire.

Orbe. Instituteur primaire. Deux institutrices primaires. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Ormont-Dessous. Instituteur primaire à La Comballaz.

Ormont-Dessus. Instituteur primaire aux Diablerets. Entrée en fonctions : 10 avril 1961.

Roche. Institutrice primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Vevey. Instituteur ou institutrice de classe de développement. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence : maître, 800 fr. ; maîtresse, 400 fr. Entrée en fonctions : 28 août 1961. Ne se présenter que sur convocation.

Villeneuve. Instituteur primaire. Institutrice enfantine. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Entrée en fonctions : tout de suite ou à convenir.

Denezzy. Instituteur primaire. Obligation d'habiter le collège.

Le Chenit. Institutrice primaire au Sentier. Entrée en fonctions : 1er juin 1961.

Lussery-Villars. Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : début d'avril. Obligation de donner la couture et d'habiter le collège.

Carrouge. Institutrice primaire.

Château-d'Ex. Institutrice primaire.

Chexbres. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 3 avril 1961.

Essertines s/Rolle. Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Leysin : Institutrice enfantine. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

Montagny s/Yverdon. Instituteur primaire. Entrée en fonctions : à convenir.

Oleyres. Instituteur ou institutrice primaire. Institutrice semi-enfantine.

Rougmont. Institutrice primaire à Flendruz.

Vevey. Instituteur ou institutrice primaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence : maître, 800 fr. ; maîtresse, 400 fr. Entrée en fonction : 28 août 1961. Les candidats sont priés d'informer le directeur des écoles de leur postulation et de s'abstenir de toute autre démarche.

Yverdon. Instituteur supérieur. Indemnité de résidence. Entrée en fonctions : à fixer par la Commission scolaire. Domicile imposé : Yverdon.

L'école à la montagne

L'article de notre collègue Marcel Francfort a suscité pas mal de réactions, comme on pouvait s'y attendre...

Sur la proposition intéressante de M. Yersin, le comité central se propose d'organiser un forum auquel seront conviés les principaux partisans et adversaires de l'école à la montagne.

Pour l'instant, nous publions volontiers les quelques articles qui nous ont été adressés.

G. Eh.

L'école à la montagne

Je n'ai pas, comme Marcel Francfort, une vieille expérience des camps de ski. J'en ai organisé deux avec mes élèves de primaire supérieure, en 1960 et 1961. J'en suis revenu enchanté et persuadé que de telles semaines avaient leur grande raison d'être. Des collègues montreusiens à la tête de classes d'orientation professionnelle et de classes primaires ont vécu de semblables expériences et sont prêts à les renouveler.

Alors je cherche à comprendre. La lettre de Francfort révèle une telle amertume qu'elle nous a fait mal au cœur. Loin de moi l'idée de condamner d'un trait de plume un collègue désabusé. Il y a probablement dans les instituteurs organisateurs de camps autant de déçus que d'enthousiastes. Il y a donc des conditions qui font d'un camp de ski une réussite ou un échec. Lesquelles ? C'est ce que j'essaierai d'établir tout à l'heure, en me basant sur l'expérience montreusienne.

Mais il faut affirmer d'abord qu'un camp de ski pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Le maître en sort passablement fatigué d'avoir eu, vingt-quatre heures par jour, la responsabilité de ses trente élèves. Il est vrai aussi que nos élèves sont bruyants, mal préparés à la vie communautaire, parfois grossiers et vulgaires, souvent indolents et rechignant à l'effort.

Alors pourquoi suis-je vaincu que notre fatigue est payante ? Pourquoi nos élèves ont-ils su, dès le premier jour, modérer leur langage, mettre un frein à leur égoïsme, accepter joyeusement les corvées et la discipline, renoncer à chahuter ? Par quelle vertu se sont-ils endormis, en règle générale, dans l'heure qui a suivi la montée au dortoir et se sont-ils plongés dans un sommeil profond jusqu'à 7 heures du matin ?

Voici notre réponse :

Le plein assentiment du maître est primordial.

Premièrement, il faut d'abord et surtout que l'expérience soit libre. Sa classe est « dans le coup » dès décembre ; cette perspective ensoleille l'étude comme une récompense qu'il faudra mériter. Le maître seul choisit ses cuisinières, établit ses menus, achète les vivres et encaisse les subsides communaux. Le maître

est libre d'interrompre la préparation, de supprimer même le camp, si l'état d'esprit des élèves ne semble pas satisfaisant.

Deuxièmement, il faut que le chalet soit le plus éloigné possible d'un restaurant ou d'un télési. Ainsi n'apparaît aucune différence entre les possibilités financières des élèves. Le chalet mis par le CAS de Montreux à la disposition de nos classes est solitaire, au-dessus d'Orgevaux, à 1400 m. Il possède un vaste réfectoire, cinq dortoirs où il est facile de loger les garçons et les filles, un excellent moyen de chauffage. Il est le seul refuge possible et réunit chaque soir tous les campeurs, comme une grande famille. Nous y avons passé de magnifiques soirées de chants et de jeux. Une classe a même connu quatre jours de tempête, mais jamais le moral n'a été plus haut, tellement le chalet est confortable.

Nous avons donc joui de conditions excellentes. Pourtant nous sommes conscients qu'un camp ne sera jamais réussi d'avance. Mais nous recommencerons. C'est pourquoi nous avons voulu opposer à l'amertume de Francfort un avis plus encourageant.

Il reste le problème de l'étude. Il est clair que nos élèves vont faire la grimace si nous ne faisons que de l'allemand, du calcul ou de la grammaire. N'est-il pas plutôt temps de travailler des sujets que nous ne touchons pas en classe et qui ont leur importance : lecture de carte, astronomie, secourisme, lectures françaises ou allemandes, causeries de camarades, lettres aux parents et beaucoup de chant ? L'horaire journalier demeure élastique et, si le temps est merveilleux, la durée de l'étude sera réduite ce jour-là, quitte à être compensée le lendemain où il neigera. Et puis, quand notre école normale organise ses camps d'hiver, elle ne prévoit aucune heure d'étude... alors ! Donc pas de mensonge ! pas d'hypocrisie ! L'étude est là pour occuper le début des matinées et les heures de mauvais temps : elle n'est pas le but de nos camps.

Marcel Francfort a réagi avec violence au tableau trop idyllique brossé par Forney. Nous le comprenons sans l'approuver. Un camp de ski n'est pas une partie de plaisir, mais il peut être une magnifique expérience éducative.

A. Gonthier

Encore « L'école à la montagne »

Il y a tout d'abord lieu de remercier Marcel Francfort de sa franchise. Il a certainement dit ce qu'il pensait en toute loyauté. Je vais tâcher d'être aussi franc que lui... et ne pas me bercer d'illusions...

Je viens de passer une semaine à Château-d'Ex avec ma classe de 5e mixte dans le grand chalet que la « Fondation des écoliers de Vevey à la montagne » a acheté il y a quelques mois. J'ai aussi, il y a une dizaine d'années, avec une classe de quarante filles et garçons, passé une semaine au col de Soud dans des conditions beaucoup moins favorables qu'à Château-d'Ex. A cela se borne mon expérience ; elle est donc loin de valoir celle de notre collègue Francfort qui est monté treize fois à La Comballaz (serait-ce un mauvais chiffre ?).

Je n'écris pas cet article pour faire plaisir à qui que ce soit, mais bien parce que mon sentiment sincère est assez différent de l'opinion exprimée par M. Francfort.

Certes, le « temps qu'il fait » est déterminant. Par trop mauvais temps, je pense qu'il ne faut pas hésiter à abrégier le séjour et à revenir en plaine. Cela est possible étant donné la modicité du coût du transport

(Vevey - Château-d'Ex et retour, 2 fr. 80) et si l'on a pris soin de s'arranger avec ses fournisseurs, ceux-ci s'engageant à reprendre les vivres non utilisés.

Nous avons pu faire environ deux heures d'école par jour — 8 h. 30 à 10 h. 30 — justement pour ne pas « tout oublier » : dictées, calculs et problèmes de récapitulation, analyse et grammaire, etc. Certes, ce fut un minimum ; il n'y eut pas de devoirs à faire ni de leçons à apprendre pour le lendemain. Une moitié de ma classe va pourtant passer l'examen d'entrée en classe supérieure ; y aura-t-il davantage d'échecs qu'habituellement ? « On oublie tout » dit M. Francfort... peut-être, mais qu'en est-il alors pendant les vacances de Nouvel An ? ou celles d'été ?

Luge et ski de 10 h. 30 à midi et de 14 h. à 16 h. 30.

Sieste (mais oui !), lectures, jeux calmes de 13 h. à 14 h. (desservir, essuyer la vaisselle, laver les tables, etc. pour sept ou huit élèves).

Pendant un séjour d'été (premier essai cité ci-dessus), en juin ou en septembre, il est facile de faire **un peu** de géographie locale, d'étude de la flore et de la forêt, de voir fabriquer le fromage, etc. ; bref, déjà trop de choses pour cinq fois deux heures.



Les questions d'ordre et de discipline sont délicates à discuter. Cela dépend en effet beaucoup du maître et de ce qu'il exige. « Le maître, dit Marcel Francfort, est navré de connaître mieux certains élèves. » C'est vrai, surtout pour des grands, mais ce n'est heureusement juste que pour « certains ». Il m'est arrivé souvent d'avoir trop de monde s'annonçant pour des « corvées » pas toujours amusantes. Quelques-uns se sont même révélés d'un inlassable dévouement (élèves de douze ans, donc...). Il y eut quelques mots grossiers, très peu et pas bien graves. Des sanctions ont dû être prises à La Comballaz ! Tant pis ! cela doit être en effet indispensable à l'égard de certains éléments mal élevés et indisciplinés, âgés de quatorze et quinze ans. Pour mon compte — en tout honnêteté — je n'ai absolument pas eu à sévir. Par contre le bruit m'a souvent fatigué, mais peut-on demander à des écoliers de douze ans d'être silencieux en jouant autour d'une table pendant les heures de loisir (de 17 h. à 19 h.). On se couchait entre 20 h. 15 et 20 h. 30. A 21 h. j'étais toutes les lumières. On entendait encore des babillages, des rires, mais rien de bruyant. Avant 22 h. tout dormait... et jusqu'à 7 h. 15. Je ne crois pas que, dans ces conditions, on puisse parler « d'agitation pernicieuse » et « d'atmosphère excitée ». Certes, la tâche du maître (il faut au moins deux ou trois adultes, plus des aides de cuisine) est énorme, mais cela ne lui fait en définitive pas de mal : on n'écoute plus la radio, on ne lit plus les journaux... c'est une véritable désintoxication !

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, mais cela serait trop long. Il est certain qu'un tel séjour à la montagne ne convient ni à tous les maîtres, ni à toutes les classes. Pour ma classe et moi, ce fut un bénéfice et nous ne demandons qu'à recommencer.

Ernest Barraud.

GENÈVE

GENÈVE

UIG MESSIEURS Assemblée administrative annuelle du 2 mars 1961 au Buffet de la gare

Ouverte par le premier vice-président Roger Journet devant une assistance imposante — 150 collègues, y compris invités et retraités — cette 55^e assemblée se déroula dans une atmosphère ensoleillée...

Rapport présidentiel. — Après la lecture du PV par Goy, Pierrehumbert nous lit son 5^e et dernier rapport de président, où il fait le point de la situation en ce qui concerne nos activités et nos relations, Si, malgré de multiples séances et un travail énorme fourni par le président et son comité, nos relations avec le DIP ne sont pas ce qu'elles devraient être, notre activité corporative n'a pas été moins intense que notre activité pédagogique, concrétisée par le *Centre d'information*. « Il est pour notre comité comme pour les membres de l'UIG — nous dit Pierrehumbert dans son rapport — un grand sujet de satisfaction. Les nombreuses publications fournies par notre centre sont un signe de vitalité, mais ce qui est encore plus réconfortant, c'est de voir l'esprit qui règne au sein de l'équipe conduite par G. Gallay ».

Ce rapport qui sera publié dans « L'Educateur », est accueilli par des applaudissements nourris et approuvé sans discussion, à l'unanimité. C'est l'occasion de dire à Eric Pierrehumbert, sur la brèche durant un lustre, combien l'Union lui doit, à travers les remous qui ont secoué sa barque à plusieurs reprises. Mais notre pilote était habile.

Rapport du trésorier. — Haubrechts commente les comptes parus dans notre bulletin No 7 et en justifie le déficit, non par un excès de dépenses mais par un défaut de recettes. Ce qui sera admirablement compris par les collègues qui approuveront à l'unanimité une augmentation de 8 fr. de la cotisation annuelle, passant ainsi sans coup férir de 27 à 35 fr. (comme chez nos collègues vaudois). Bravo, Haubrechts ! Auparavant, le rapport des vérificateurs des comptes, lu par G. Girod, avait été adopté sans opposition.

Mutations. — L'UIG compte actuellement 172 membres actifs et 101 honoraires. Nous avons eu le chagrin de perdre en 1960 un actif : Valentin *Aeschlimann* et deux anciens : Georges *Christin* et Louis *Dufour* (6 en 1959). Deux ont quitté l'enseignement primaire : Georges *Borel* et René *Verniory*. Et dix ont pris leur retraite (7 en 1959). Ce sont : Henri *Baumard*, Lucien *Cabuzat* (absent), René *Chappuis*, Pierre *Compagnon*, Edouard *Gaudin*, Louis *Guy*, Louis *Marcet*, Emile *Monjon*, André *Pautex* et Marc *Schlaeppli*. A ces collègues va notre reconnaissance, car ils ont été des fidèles de l'Union et d'excellents éducateurs. Ce vide n'est qu'en partie comblé par l'admission de 8 jeunes membres nouveaux (9 en 1959) : Robert *Bréchet*, Serge *Engel*, Michel *Hagmann*, Pierre *Loizeau*, Paul *Mayenzett*, Denis *Perrenoud*, Gilbert *Racine* et Jean-Louis *Schaer*. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous et nous comptons sur eux pour collaborer aux travaux du C.I. (Perrenoud et Racine l'ont déjà compris.)

Elections statutaires. — Eric *Pierrehumbert*, président sortant, propose pour le remplacer le 1^{er} vice-président Roger *Journet*, collègue dynamique et capable de prendre la tête de notre association. Il est élu par 84 voix sur 100. Il remercie l'assemblée qui lui a accordé sa confiance et rappelle tout ce que son prédécesseur a fait en faveur de l'UIG, pour laquelle il a en tout cas sacrifié ses loisirs. Les 1^{er} et 2^e vice-présidents élus

sont Albert *Morard*, avec 97 suffrages (record) et Mario *Soldini* (double affilié). Comme il n'y a pas de départs au comité, sont réélus (par ordre d'ancienneté) : Ph. *Genequand*, E. *Fiorina*, E. *Pierrehumbert*, J. *Eigenmann*, P. *Haubrechts*, G. *Gallay*, E. *Sottaz* (double affilié), R. *Martin*, Cl. *Goy* et J.J. *Probst*. Six vérificateurs des comptes pour 1961 sont proposés et élus (dont *Dailly*, nouveau), ainsi que le correspondant au Bulletin (le soussigné). Enfin, c'est l'élection en bloc des représentants de l'UIG aux différents jurys, commissions, cartels, groupements et conférences.

Partie oratoire. — Pendant le dépouillement qui se déroule dans la coulisse, se joue dans la salle une partie moins silencieuse. Tour à tour l'on entend *Baillet*, notre collègue de l'Ain (actuellement à Bourg-en-Bresse), qui assiste depuis 17 ans à nos AAA. Avec sa bonhomie coutumière, il nous rappelle les serpents de mer qui hantent l'Ecole française (laïcité, revalorisation...). Les instituteurs d'outre-Jura ont un indice de classification compris entre 185 et 360 de l'échelle de la fonction publique 100-1000 (ministre). Leurs grèves sont appuyées par les associations de parents d'élèves. Si *Baillet* a un tel attachement pour ses collègues genevois, c'est grâce aux services rendus par *Baumard* et *Gaudin* au moment de la libération... Et il a reporté sa reconnaissance et son amitié sur nous tous. Merci, *Baillet* !

Adrien Perrot, président de la SPR, après les félicitations d'usage au nom des sections romandes, nous parle du Congrès 1962 axé « Vers l'Ecole romande » avec la collaboration de 6 DIP ; du rajeunissement nécessaire de la SPR à l'occasion de son centenaire en 1963 ; de ses préoccupations : l'UNESCO demande 350 instituteurs suisses pour le Congo ; du centre d'information national qui aurait son siège à Genève ; des voyages collectifs en Israël et en Italie... Que de pain sur la planche !

Après ces deux exposés substantiels, l'on écoute avec émotion les laïus des collègues fêtant les nouveaux honoraires. *Joris* portraiture *Baumard* et *Monjon*, ses collègues de volée... Le premier, poète et pasticheur, pionnier de la TSF et Oncle Henri pour les benjamins de la radio depuis 1926... Le second, grave, calme, précis, éminence grise de Veyrier, qui en a fait son secrétaire permanent.

Soldini évoque des souvenirs de Chêne-Bougeries où *Chappuis* cumulait les talents de metteur en scène et musicien pour ses élèves, de mycologue et pêcheur d'ombles pour ses collègues, de champion de billard et de bridgeur pour les autres et de gastronome pour lui-même... Son collègue *Guy* se voua aux colonies de vacances des Eaux-Vives. Ses violons d'Ingres : bricolage et sports.

Bonnard nous montre comment *Pierre Compagnon* donna 42 ans de sa vie à l'Ecole des Pervenches et sut s'y faire aimer par ses qualités d'éducateur écouté et pratique (ateliers de loisirs avant la mode) et de maître principal efficace.

Haubrechts décrit les vertus du cœur et du caractère de *Pautex* « un type épatant qui sera difficilement remplacé » : aussi bon maître que collègue, actif que serviable, attaché à sa classe autant qu'à l'UIG, et par-dessus le marché encore svelte comme un jeune poulain...

Martin, avec éloquence, parle de cet enfant de Bourdigny qu'est *Schlaepfi*, qui s'est voué à sa classe de Satigny — véritable pigeonier dominant le Mandement — dont il dirigea le chœur paroissial et où il organisa des matinées enfantines à succès. Homme de bon conseil pour les stagiaires et fidèle membre de l'Union TB.

Le soussigné fera l'éloge de son aîné *Gaudin*, véritable pilier de notre association, qu'il présida pendant 4 législatures, dont il fut trésorier 10 ans et membre du comité 23. Il enseigna durant une décennie aux Croupettes et 30 ans au Grütli ; secondé par son épouse, il fut l'apôtre de l'Ecole de la Forêt. Organisateur-né, bricoleur habile, fin gourmet et homme d'esprit... avec encore le cœur sur la main. Et quel profil !

Notre collègue *Marcet* fut fêté au repas par le sarcastique *Matthey*, d'une férocité à la Jules Renard. Comme quoi l'habit ne fait pas le moine : tout bourru qu'il se montrait, *Marcet* fut un pédagogue remarquable...

La remise des plats traditionnels à ces collègues fut un moment solennel, surtout quand ce fut le tour de Mme Meyer, présidente de l'UAEE, avec la grâce dont elle ne se départit jamais, de remettre à son ancien maître Chappuis le cadeau attendu...

Le matin, ce fut *Gaudin* qui se chargea de remercier, au nom de ses collègues frais émoulus dans la retraite, l'UIG, sa seconde famille, en égrenant force souvenirs du temps héroïque des sous-régents d'avant-garde.

L'après-midi, *Baumard* évoqua aussi quelques épisodes d'une carrière bien remplie, que seul un éclair en forme de S traversa sans laisser de traces.

Au repas, qui groupa 53 convives, sauf erreur, ce fut une détente délicate où fusèrent les lazzi, grâce à l'entrain communicatif de notre pince-sans-rire de major de table, le 1er vice *Morard*, dont les « bans » de la bouteille et du conseiller d'Etat, nous déridèrent fort à propos. Car au dessert, M. le Conseiller d'Etat, *Charles Duchemin*, notre collègue (qu'il dit) et ancien président (de la scission), nous fit l'honneur d'un de ces discours radical dont il a le secret. Et ce fut l'heure de la vérité. L'on compatit à l'isolement du magistrat malgré l'écartèlement dont il est la victime ; l'on eut vent de certaines révélations qui, grâce à *Gaudin*, furent replacées dans leur véritable contexte.

Pour terminer ce compte rendu d'une de nos AAA les plus réussies — sans autre ombre que l'absence de *Gustave Willemin*, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement de sa santé — je constate que nous n'avons pas été plus nombreux que d'habitude (59 % d'actifs). Il est vraiment incompréhensible qu'une si

forte proportion de collègues se désintéressent à ce point de leur association professionnelle. Est-ce trop leur demander que de manifester une fois par année au moins, par leur présence, leur appartenance à la société dont ils ont déjà recueilli quelques fruits appréciables ?

Centre d'information UIG

Nous avons annoncé dans l'« Educateur » du 24 février que l'*Histoire de 7e* sortirait avant Pâques. Cela n'est pas certain. De toute façon, même si ce travail était prêt à être livré, nous ne pourrions le mettre en vente avant d'avoir liquidé une bonne partie du cours de 6e. Il nous faut en effet diffuser environ une centaine d'exemplaires pour couvrir les frais d'édition de chaque ouvrage.

Que tous ceux et toutes celles qui dirigent une 6e primaire ne tardent pas à se procurer ces 133 fiches d'Histoire, destinées à faciliter leur tâche et à plaire à leurs élèves.

Merci à notre collègue vaudois P. Badoux, du comité central, pour son aimable article paru la semaine passée dans l'« Educateur » (p. 155) sous la rubrique « Ces travaux vous seront utiles ». En montrant que ces derniers sont utilisables par les instituteurs vaudois, il nous fait une publicité dont nous lui sommes très reconnaissants. Et si notre clientèle s'étend, nous pourrions envisager à l'avenir une baisse de nos prix de vente.

Ce désir de collaboration entre nos deux corps enseignants voisins est un heureux signe des temps : toute entrave qu'oppose la tradition aux communications culturelles ou économiques est de plus en plus une source de malaise, de révolte contre toute tradition qui n'évolue pas dans le sens du progrès, ascension pénible vers plus de justice et de dignité humaines.

E. F.

Association antialcoolique du corps enseignant genevois

Union des Instituteurs Genevois, Centre d'information, Genève, I 15155.

Cette société organise, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, une conférence le **mercredi 22 mars** à 20 h. 30 dans le restaurant sans alcool de la gare, 7, place Montbrillant, au 1er étage.

Exposé présenté par M. A. Mamin, chef de l'Office cantonal antialcoolique du canton de Vaud : **Expériences vaudoises dans la lutte contre l'alcoolisme.**

Cordiale invitation à tous les membres du corps enseignant.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Dernière visite

Ce sont les ateliers de lithographie Fiedler qui ont fait l'objet de la dernière visite organisée par le CIRP. Deux douzaines de collègues y participèrent, répartis en quatre groupes, passant d'un département à l'autre deux heures durant : impression ; affiches, photographie, etc.

La visite se termina par une réunion que présida M. Roger Hügli au Club 44. L'un des directeurs de l'entreprise, M. Jeanneret, fit un exposé sur ce que l'industrie attend de l'école et réciproquement. Bien entendu qu'ici plus qu'ailleurs l'orthographe tient une place de premier plan.

M. Jordan, l'excellent délégué du CIRP, annonça que la suite pratique normale qui sera donnée à ce cycle de visites consistera pour l'an prochain en l'organisation de visites semblables à l'intention des élèves de fin de scolarité qui seront conduits par petits groupes de cinq. On provoquera des entretiens entre les jeunes visiteurs et certains ouvriers expérimentés, sans la présence paralysante de maîtres ou de chefs d'atelier. Ces visites ne dépasseront pas 2 heures. On pourra aussi organiser des stages volontaires, de courte durée, où les jeunes pourront être réellement mis en face des difficultés et des joies d'un métier, ce qui pourra être déterminant pour leur orientation.

On ne saurait assez remercier le CIRP et le président M. Hügli de leur intelligente initiative, des révélations

suggestives que nous avons reçues sur la condition de l'ouvrier, de la documentation que nous avons pu constituer en vue de notre enseignement aux grands élèves qui vont entreprendre cette redoutable aventure qu'est la vie.

Comité central

Séance du 10 mars. Présence de Mlle Schmid qui nous lit son dernier procès-verbal et de M. Jaquet, deux collègues appréciés dont nous voulions prendre congé aujourd'hui de façon moins officielle. Nous ne revenons pas sur leurs mérites respectifs que nous nous sommes fait un devoir de souligner ici. Par contre, notre président se fait un plaisir de saluer cordialement leurs successeurs, Mlle Suzanne Voumard de La Chaux-de-Fonds et M. André Blaser de Peseux.

Correspondance : La Ligue suisse pour la littérature des jeunes à laquelle nous venons d'adhérer nous convoque à une assemblée à Zoug. Personne ne peut s'y rendre.

Le reste de la correspondance n'a pas lieu d'être mentionné ici.

Constitution du CC : vice-président : M. Guyot ; caissier : M. G. Treuthardt ; secrétaire des verbaux : Mlle S. Voumard ; correspondant : M. Cl. Grandjean ; archiviste : Mlle L. Rosselet ; assesseur : M. A. Blaser.

Réforme de l'enseignement : Le président fait allusion au rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil, qui contient d'excellentes choses. Il relève le rôle important qu'a joué au parlement notre ancien collègue, M. H. Jaquet, dans la discussion, en défendant la formule 4.4.4. avec conviction. Doivent encore retenir toute notre attention : la préparation des maîtres secondaires ; le début de l'année scolaire en automne ; le sort des institutrices qui se marient. Nous avons toujours renseigné nos collègues, par diverses voies, sur les travaux des commissions de la réforme, du CC et de la Commission romande d'études pour l'unification. Un texte de résolution pourra être voté par l'assemblée générale du 18 mars.

Traitements : Nous prierons M. Deppen, secrétaire fédératif, d'exposer la question le 18 mars. Nous n'anticipons pas mais nous avons le sentiment que les propositions qui seront faites sont de nature à donner satisfaction à chacun.

Divers : M. Cl. Grandjean donne des nouvelles du film. Onze localités doivent encore le passer pour les élèves. Le festival de Locarno a demandé la projection de notre film. Les synodes jurassiens y ont largement fait appel.

W. G.

Parmi nos membres

Admissions : Mlle Christiane Challandes, institutrice au Pâquier, vient d'être reçue dans la SPN-VPOD, et M. Francis Houriet, prof. EP, est entré dans la SPN. Nous les y saluons bien cordialement.

Démissions : Nos vœux les meilleurs de bonheur à trois collègues locloises qui se marient : Mlles Claudine Hunkeler, Claire-Lise Vuilleumier et Simone Favre.

Mises au concours de postes d'instituteurs et d'institutrices

Boudry. Un poste d'instituteur.

Rochefort. Un poste d'instituteur.

Travers, Le Mont. Un poste d'instituteur.

Travers, Le Sapelet. Un poste d'instituteur.

Noiraigue. Un poste d'instituteur.

Buttes. Un poste d'institutrice.

Saint-Sulpice. Un poste d'institutrice.

Les Bayards, La Chaux. Un poste d'instituteur

Les Ponts-de-Martel, Petit-Martel. Un poste d'instituteur. Nomination pour régularisation de poste. Seul est autorisé à postuler le titulaire provisoire du poste.

Obligations : légales.

Traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1961-1962.

Adresser les offres de service avec pièces à l'appui **jusqu'au 18 mars 1961**, au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en avisant le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

4 mars 1961.

Commissions scolaires.

JURA BERNOIS

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Nous pouvons annoncer que les cours d'allemand et d'activités manuelles au degré inférieur ont réuni suffisamment de participants. Pour les autres cours — cartonnage, traitement des surfaces du bois, perfectionnement de menuiserie, photographie — nous avons reçu plusieurs inscriptions. Nous prolongeons le délai jusqu'au 25 mars et espérons que tous les cours prévus au programme pourront se dérouler cet été.

Le président :

M. Turberg, Delémont, tél. (066) 2 28 84.

L'âge de la retraite

(Caisse d'assurance du corps enseignant bernois)

Les membres de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois avaient décidé, en votation générale, de modifier certains articles des statuts. Après approba-

tion par l'assemblée des délégués, ces modifications viennent d'être approuvées, en dernier ressort, par le Conseil exécutif. Il s'agit principalement de l'abaissement de l'âge donnant droit à la retraite. Dès aujourd'hui, cet âge passe de 66 à 65 ans pour les hommes et de 64 à 63 ans pour les femmes. Le Conseil exécutif espère cependant que, vu la pénurie d'enseignants, ceux qui seront en mesure de le faire voudront bien tenir leur classe au-delà de l'âge donnant droit à la retraite.

H. D.

Qu'est-ce que la Commission des moyens d'enseignement ?

Plus d'une fois, des collègues de Suisse romande, qui s'intéressent à nos manuels scolaires jurassiens, m'ont posé la question suivante : « Comment choisit-on les livres de classe et qui est chargé de cette mission dans le Jura ? »

Il n'est peut-être pas sans intérêt, pour les ensei-

gnants des cantons romands, de l'apprendre. Voici :

Dans son article 14e, la loi sur l'école primaire du 2 décembre 1951 stipule : « La Direction de l'Instruction publique pourvoit à l'approvisionnement de l'école en moyens d'enseignement obligatoires. A cet effet, elle nomme deux « Commissions des moyens d'enseignement », l'une pour la partie allemande du canton et l'autre pour la partie française. Ces commissions comprendront également des institutrices. En règle générale, l'Etat se charge de l'édition des manuels d'enseignement obligatoires et veille à ce que ceux-ci soient livrés aux prix les plus avantageux. Les entreprises établies dans le canton auront la préférence dans la répartition des commandes. Un décret du Grand Conseil réglera les détails. »

Nous avons donc une « Commission des moyens d'enseignement » de langue française. Elle se compose de 7 membres : MM. G. Joset, inspecteur (président), A. Berberat, inspecteur, H. Baumgartner, instituteur, P. Henry, maître à l'école d'application, Ch. Jeanprêtre, instituteur, Mlles M. Cuttat, institutrice, et D. Hanché, institutrice. Cette commission — fort active — veille à l'édition et à la réédition des ouvrages nécessaires à un bon travail scolaire. Pour cela, elle consulte les membres du corps enseignant puis nomme une sous-commission qu'elle charge de la tâche à accomplir. Cette façon de procéder s'est avérée fort heureuse, et il faut reconnaître que le corps enseignant jurassien possède aujourd'hui des manuels et des moyens d'enseignement d'une haute qualité.

Je viens de dire que notre « Commission des moyens d'enseignement » est fort active. Vous pourrez en juger en lisant, ci-dessous, la liste des nouveautés publiées par elle depuis deux ans :

1959 : *Calcul*, 1re année ; *Eléments de géographie* ; *Fiches de français* pour la 2e année.

1960 : *Messages*, livre de lecture pour la 4e année, enrichi d'une grammaire et de 170 exercices ; *Arithmétique*, 6e année ; *A la claire fontaine*, chansonnier ; *Nouvelle carte géographique de la Suisse*, publiée en collaboration avec les cantons romands.

1961 : *Notions d'instruction civique*, édition revue et augmentée ; *Fiches de français* pour la 3e année ; *Géographie du canton de Berne* (à paraître) ; *Horizons nouveaux* (à paraître).

Vous pourrez lire maintenant, ci-dessous, l'article que notre collègue Pierre Henry vient de consacrer à la prochaine naissance d'« *Horizons nouveaux* », livre de lecture pour les 5e et 6e années scolaires.

H. D.

Lectures pour le degré moyen de l'Ecole primaire

« Notre camarade » cède sa place... et nous ouvre des « horizons nouveaux »

L'année scolaire n'est point achevée, que déjà l'on songe aux nouveaux élèves, que l'on dresse l'inventaire du matériel d'enseignement en vue de la rentrée d'avril.

Nous avons sous les yeux la maquette du nouveau livre de lecture pour les 5e et 6e années, ouvrage qui sortira de presse à Pâques. Illustrée d'une photographie de Maurice Turel, la couverture de ce plaisant manuel nous invite à découvrir des « horizons nouveaux ». « Notre camarade » a bel et bien vécu ; seuls quelques textes nous rappellent son souvenir.

Résultats d'une enquête

Avant d'envisager une nouvelle édition du manuel de lecture — l'actuel date de 1927 —, la Commission jurassienne des moyens d'enseignement mena, selon son habitude, une enquête approfondie auprès des instituteurs enseignant au degré moyen. Cette consultation démontra qu'une forte majorité de maîtres désirait non pas une réédition de « Notre camarade », mais un nouvel ouvrage mieux adapté aux conditions actuelles de l'enseignement.

Charles Jeanprêtre, Joseph Monnerat, Roland Stähli, Pierre Terrier et Jean Zbinden, les auteurs du livre, ont tenu compte des suggestions de leurs collègues et ont ménagé une large place à « l'action et à la vie ». Des textes décrivent les travaux de l'homme, ses créations artistiques comme ses exploits sportifs. Les poèmes sont plus nombreux ; il y a davantage de théâtre que dans le manuel actuel.

Plusieurs morceaux de lecture figurant dans les anthologies sonores : on pourra donc utiliser simultanément le texte et le disque. Enfin, et pour la première fois, des photographies illustrent un livre de lecture jurassien ; elles sont dues à Marcel Farron, Lise et Maurice Turel, Louis Monnin.

Un heureux choix de textes

Attentif à détecter coquilles, doublons, bourdons, levages et mastics, un correcteur ne saurait apprécier justement les pages qu'il lit. Néanmoins, nous avons aimé les textes de Charles Beuchat et Roger-Louis Junod dans le chapitre « Mon pays à chaque saison ». Dans le suivant, intitulé « Tu gagneras ton pain », on salue au passage des noms ignorés jusqu'ici de nos manuels : le docteur Schweitzer (Le guérisseur blanc), Jean-Baptiste Lulli (Les débuts d'un grand musicien), Mozart (Le papier magique), Beethoven (Un soir d'hiver), Ghiberti (Les portes du paradis).

Avant « L'heure des contes et des légendes » (Mistral, Maupassant, Pourrat, Daudet, Andersen), l'écolier est convié « Sur les chemins de l'aventure » avec Maurice Herzog (Annapurna, Premier 8000), à la chasse sous-marine, à l'entraînement des parachutistes.

En fin de volume, voici le florilège : 75 poèmes et fables, de quoi faciliter le choix de... la poésie de la semaine. Au surplus, les élèves seront ravis, croyons-nous, de trouver dans ce manuel des scènes de Molière, Courteline, Tristan Bernard, Marcel Pagnol et Jules Romains.

Nous n'en écrivons pas davantage, laissant à nos collègues la joie de découvrir « Horizons nouveaux », un ouvrage bien fait, à la vérité, et conçu dans l'enthousiasme par cinq maîtres amoureux de beaux textes et désireux de les faire goûter aux élèves de douze ans.

Pierre Henry

DIVERS

Cours pour chefs d'excursions

Comme l'an dernier, un cours pour chefs d'excursions sera organisé à l'Auberge de Jeunesse de Territet, du 4 au 8 avril. Renseignements auprès du secrétariat central de la Fédération, Seefeldstrasse 8, Zurich 8. Inscriptions jusqu'au 15 mars.



Musée suisse de la parole

Renseignements généraux. Le Musée suisse de la parole - phonothèque nationale a été créé en 1957 par l'initiative privée.

Son siège provisoire se trouve à Couvet, canton de Neuchâtel.

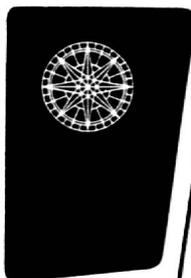
Unique en Suisse, son but consiste à doter le pays d'archives sonores mettant en valeur le patrimoine littéraire, scientifique, culturel, artistique et folklorique dans ses langues nationales.

Organisme nouveau, répondant à une véritable conscience nationale, il fait appel à toutes les bonnes volontés et sollicite le concours des individus et des collectivités susceptibles de l'aider par leur rayonnement, par leur appui moral et leur collaboration effective.

Mise à disposition des enregistrements. La mise à disposition des intéressés des collections rassemblées sera sans risque pour les originaux. Ne seront mis en circulation que le duplicatum intégral, identique et d'une audition égale en valeur à celle de l'original.

Ce système de reproduction servira également, avec l'acquiescement des possesseurs, à recopier des pièces rares pour les archives du MSP - PN.

Les collections du MSP - PN sont constituées sur rubans magnétiques et obtenables aux vitesses de 9 1/2, 19, 38 cm-s.



Même à l'étranger, vous ne vous sentirez pas abandonné si vous êtes assuré à la «Winterthur-Accidents». Nos agences interviendront immédiatement pour vous en cas d'accident ou de réclamation en dommages-intérêts.

Winterthur ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Lecteurs...

favorisez nos annonceurs



GENÈVE
LAUSANNE-VILLE
LAUSANNE-GARE
MONTREUX

PAR AVION
15 JOURS TOUT COMPRIS

Les Baléares	Fr. 395.—
Iles Canaries	» 818.—
Costa Blanca	» 485.—
Costa del Sol	» 598.—
Tunisie	» 668.—
La Grèce	» 867.—
Soleil de Minuit	» 1275.—
L'Egypte	» 945.—

AIRTOUR SUISSE

L'Agence

Auderset & Dubois

GENÈVE, 16, pl. Cornavin



recommande ses beaux cars pour vos **courses d'école.**
Demandez nos **Beaux Voyages de Pâques et été 1961.**
En car de Luxe : GENÈVE - NICE, 40 fr. — GENÈVE - BARCELONE — GENÈVE - TURIN.

Cave de la Crausaz, Féchy

Betemps Frères, prop., Féchy-Dessous.
Fameux cru de la Côte 1960. 1 fr. 70 pris à la cave. 1 fr. 90 franco gare. Verre à rendre.
Caisse de 30 bouteilles. Tél. (021) 7 83 54

Partie pédagogique

Une expérience pédagogique

L'INITIATION AU CINEMA

Durant l'hiver 1959-1960, Montreux a été le lieu d'une expérience scolaire assez nouvelle pour mériter, dans les colonnes de notre journal professionnel, autre chose qu'une note hâtive : tous les élèves des deux dernières années primaires et secondaires ont reçu, en effet, un début d'initiation au cinéma. A notre connaissance, c'est, en Suisse romande, la première tentative de ce genre, appliquée systématiquement à l'ensemble d'une population scolaire fort variée. Nous n'ignorons pas que des classes secondaires vaudoises, en petit nombre encore, ont eu le privilège de recevoir déjà une initiation cinématographique. Nul doute que, dans d'autres localités, ce travail plein d'imprévu et riche d'enseignements (on va le voir) n'ait également été entrepris. Toutefois, à ce jour, seules les classes de Montreux dans leur ensemble ont été les bénéficiaires de l'expérience d'initiation.

La création toute récente d'un « ciné-club » local favorisait sans aucun doute une telle tentative. En particulier, le comité nourrissait des préoccupations relevant de la vraie culture, ne se bornant pas à montrer des films retirés, depuis plus ou moins longtemps, du circuit commercial habituel : il tâcha, dès le début, de montrer les origines, les intentions, le style des œuvres projetées à ses nombreux membres. Aussi faut-il voir là un des facteurs favorables à la bonne marche de l'expérience.

Dissipons d'emblée ici une équivoque possible : les films utilisés n'ont rien de commun avec ceux que loue et diffuse la Centrale scolaire du film à Berne. Utilisées à des fins didactiques par des centaines de collègues, ces bandes ont leur place désormais réservée dans notre enseignement ordinaire. Notre matériel de travail n'était autre que quelques grands films ayant déjà « fait carrière », en quelque sorte, connus (on veut, du moins, le croire) chez nous comme à l'étranger. Pour tout dire, des classiques, si l'on peut déjà se permettre d'appliquer l'épithète à un art guère plus âgé que notre siècle ! Ce dernier caractère rendait les œuvres relativement faciles à présenter, vu l'abondance des commentaires et des analyses.

Ajoutons encore que l'étendue actuelle de l'agglomération montreusienne, groupant quelque 17 000 habitants, a également joué un rôle bénéfique dans l'expérience. On ne voit guère, dans les villes plus importantes, comment la répéter sans l'adapter aux effectifs scolaires de localités moins peuplées, ce qui implique un fractionnement par quartiers ou arrondissements, peut-être préjudiciable à la bonne marche du travail.

Si l'on ajoute à ces facteurs favorables l'esprit d'initiative qui a sans cesse caractérisé l'actuel directeur des écoles primaires, M. Dentan, l'ouverture d'esprit d'une commission scolaire qui, très tôt, sut distinguer avec les maîtres responsables de l'expérience les objectifs à atteindre ; la générosité d'autorités communales compréhensives, enfin, on conviendra que l'entreprise débutait sous les auspices les plus favorables. Restait à persuader les maîtres intéressés, ce qui ne demanda guère d'efforts. Quant aux élèves... on imagine aisément que leur réaction s'avéra d'emblée positive !

Les buts de l'expérience.

Les difficultés rencontrées.

En tout premier lieu, les représentations de films, les analyses et les commentaires de tous ordres à leur sujet visent à **faire de l'élève un spectateur actif**. A cet effet, il importe de former et de développer à la fois son esprit critique et son jugement personnel, deux éléments de la vie intellectuelle d'ailleurs étroitement solidaires.

Or, de nombreuses études ont démontré avec évidence jusqu'à quelles profondeurs de l'inconscient peut agir la puissance de l'image animée sur le spectateur non averti, passif. Qu'il suffise ici de citer Jacques Ellul, le pénétrant essayiste français contemporain. Dans un ouvrage capital, « La technique ou l'enjeu du siècle », il note : « Le cinéma débouche directement sur les paradis artificiels. Plutôt que de rencontrer son fantôme, l'homme cherche d'autres fantômes dans lesquels il se projette et qui vont lui permettre de vivre ce qu'il aurait voulu. La puissance d'impression du cinéma le saisit à tel point qu'il cesse pendant une heure ou deux d'être lui-même, sa personnalité se fond, se dilue dans la masse anonyme des spectateurs. Il n'est plus qu'une série de chocs qui le font rire, pleurer, admirer, aimer. Il couche avec l'héroïne, il tue le traître, il domine le ridicule, il devient un héros. Sa vie a brusquement pris un sens. Alors que le théâtre supposait un mécanisme intellectuel et laissait le spectateur intact, capable de jugement, le cinéma, par sa réalité, intègre le spectateur dans l'orbite du film. Il faut une puissance spirituelle ou une éducation psychologique peu communes pour échapper à cette pression. Or l'homme qui va au cinéma y va pour se fuir et, par conséquent, pour accepter cette pression... Ce qu'il ne vivra jamais, il le vit sur la toile. Sa liberté, elle est là. Et sans doute ce fut toujours la grande échappatoire dans les temps de famine et de persécution, l'échappée dans le rêve et dans l'espoir. Mais il n'y a plus d'espoir et le rêve n'est plus l'acte individuel de celui qui préfère cette fuite, qui se refuse à voir la réalité, mais le phénomène collectif d'un million d'hommes qui vont se faire dispenser une tranche de vie, de liberté, d'immortalité. Sorti de lui-même comme un escargot de sa coquille, il n'est plus qu'un peu de matière très plastique, modelée au rythme des images. » Il nous paraît que dans ce fragment le penseur « fait le tour de la question », comme on dit parfois, de la manière la plus heureuse. Jamais, en effet, nous ne dénoncerons assez les méfaits de la recherche à bon marché des « paradis artificiels » évoqués par Ellul. Une telle prise de position suffirait à fonder toute initiation cinématographique scolaire.

N'allons pas croire, surtout, que ce besoin fondamental d'évasion facile existe et se manifeste dans la seule couche de la population caractérisée par son manque de culture ou par des carences particulièrement graves dans son éducation esthétique. Témoin cet humaniste (le terme utilisé ici dans son vrai sens), entièrement dévoué à la cause des lettres françaises, avouant : « Ce

que je demande au cinéma, ce sont des histoires policières : je les absorbe comme un cocktail fort, puis je m'empresse de les oublier. » Constatons le fait, sans en tirer le moindre jugement. Ajoutons-y, toutefois, ces quelques données numériques : en Allemagne, actuellement, la moitié des spectateurs sont âgés de 15 à 21 ans. En Italie, il n'est pas rare qu'entre 10 et 15 ans un adolescent absorbe quelque mille films ! Tandis que leurs camarades lausannois, souvent, voient environ deux cents films par année. On se doute que tous ne sont pas de première valeur ! Est-ce assez pour justifier la nécessité contraignante d'un effort éducatif visant à immuniser en quelque sorte le jeune spectateur contre sa propre plasticité ?

Il s'agit donc, en premier lieu, de former de bons amateurs de cinéma, « conscients et organisés » pour reprendre une formule assez éculée, mais qui peut prendre ici valeur nouvelle. Mais comment agir ? Il est utile d'évoquer quelques obstacles majeurs rencontrés en chemin. Précisons qu'ils ne sont pas particuliers à l'expérience de Montreux : ce sont ceux mêmes que rencontrera régulièrement tout initiateur au cinéma.

On sait, par exemple, que l'industrie du film a rapidement engendré toute une mythologie. Ce dernier terme, utilisé à dessein ici, recouvre l'ensemble des transferts affectifs pouvant se concentrer sur l'image d'un acteur ou d'une actrice. Baudelaire, longtemps avant l'invention du cinéma, note : « L'homme est un animal adorateur. » Le fait est suffisamment connu pour dispenser d'un fastidieux commentaire. On relèvera toutefois de quelle extrême **puissance** la vedette est revêtue. Sur elle se catalysent les rêves les plus obscurs, les moins nettement formulés, peut-être aussi les moins avouables. « Cette interpénétration du fictif et du vécu, précise Henri Agel, grand spécialiste de l'initiation cinématographique, fait que le spectateur moyen projette sur la personne humaine et sociale des stars tout le coefficient de romanesque dont les auréole le cinéma. »

On n'ignore pas que le producteur de films à la recherche d'un succès financier dispose de recettes éprouvées. Il lui suffit de pimenter son « œuvre » d'une dose convenable d'érotisme. Le seul physique de la vedette assurera le remplissage des salles de projection. On connaît aussi l'existence des monstres sacrés de l'écran. Le cas d'un James Dean, dont le nom et la brève carrière d'acteur sont aujourd'hui encore, plusieurs années après sa mort, évoqués et révévés dans de vraies cérémonies cultuelles, est significatif. Celui d'un Jean Gabin, dans un tout autre domaine, l'est bien autant. Son nom au générique d'un film est garant du succès — d'un certain succès, tout au moins ! Comment, dans ces conditions, voudrait-on que l'adolescent échappe de lui-même à tout ce climat de dévotion, d'envie ou d'admiration sincère qui entourent d'ordinaire le nom d'une étoile, ou son apparition sur l'écran ? En vérité, il faut beaucoup d'habileté, une dose considérable de patience aussi, pour aboutir à la mort du mythe de la vedette. Persuader sans endoctriner est un grand art !

Une des manières de se faciliter quelque peu la tâche consiste à choisir, pour les premiers travaux d'initiation, des films sans vedette : il en existe heureusement, et d'excellents ! Nous l'avons expérimenté à Montreux. Du même coup, nous étions en mesure d'aborder un autre aspect de notre entreprise : montrer comment on crée un film. Raconter une histoire, décrire avec des images judicieusement recherchées, obtenues,

puis rassemblées, selon un certain ordre, un certain rythme, un certain point de vue : on doit s'assurer que l'étude, même sommaire, de tels problèmes, emmène le spectateur loin des seules vedettes, bien loin aussi de l'ample publicité déferlant sur le public à propos de leur personne. C'est même le moyen par excellence de « démythifier » le naïf encore empêtré dans les réseaux publicitaires supérieurement organisés. Et nous touchons ici, faut-il encore le préciser, à un autre obstacle sur notre chemin d'expérimentateurs. Placards agressivement coloriés, annonces de grand format aux clichés suggestifs, vues collées sur carton bardant les boiseries aux abords du local de projection, bandes « de lancement » : autant d'éléments propres à ruiner notre effort.

Exposons-nous des projets trop ambitieux ? Combien récente, en effet, il faut sans cesse se le remémorer, est l'apparition du cinéma dans le domaine artistique ! Mais combien accusée aussi l'empreinte qu'il laisse ! Aussi bien, pour pénétrer, fort modestement encore, quelques-uns de ses secrets, convient-il **d'approcher ses moyens d'expression élémentaires**. C'est ce que nous avons tenté, en constatant que de très simples indications sur la technique photographique et cinématographique s'avèrent efficaces. Nous n'avons pas eu honte de descendre jusqu'aux tout premiers commencements, jusqu'aux premiers balbutiements de ce qu'on a fort justement nommé la « grammaire du cinéma » ! C'est ainsi que les élèves ont peu à peu lié connaissance avec les divers plans que peut désirer un cinéaste ; qu'ils ont appris, en voyant s'animer l'écran, quels **mouvements** peuvent commander l'objectif d'une caméra. Oubliées, les vedettes ! Un univers bien autrement complexe s'ouvre par degrés au jeune spectateur naturellement curieux. Assez aisément, il saisit que la création d'un film exige « du métier », et du solide. Il peut même, à ce stade de sa formation, être déjà sensible aux particularités du **style** d'un cinéaste. Il peut concevoir qu'il existe cent manières de manier la caméra, qu'il en est d'elle comme du stylo de l'écrivain, du pinceau du peintre : c'est-à-dire qu'elle est un moyen, pour le créateur du film, de s'exprimer, pour notre joie ou notre plus mortel ennui.

Bientôt familiarisés avec ces notions, fort simples, on le voit, les élèves abordent des questions touchant le **montage** d'un film, les qualités propres d'une image, son cadrage, son utilisation dans le scénario. Vaste matière, proprement inépuisable dans le temps d'une initiation scolaire. En second lieu, il est clair que, si l'élève se met à considérer un film autrement que comme simple prétexte à se distraire, d'autres buts peuvent alors se préciser. Il convient de mentionner ici, à travers la lente compréhension des moyens dont use l'auteur d'un film, le fait fondamental suivant : le cinéma, entre autres possibilités dont on pourra être amené à dresser un inventaire, est devenu, comme la littérature, une forme d'expression. Malraux note quelque part que le véritable rival du cinéma n'est plus le théâtre, mais le roman. C'est sur ce point que la comparaison des divers styles peut, assez rapidement, se révéler fertile en enseignements. Art partant d'images concrètes, le cinéma peut suggérer tout ce qu'on veut, et déclencher la formation d'images mentales, tout comme l'œuvre littéraire. D'ailleurs, un puissant levier pédagogique est ici encore à notre disposition : il suffit de tenter la composition d'un scénario. Bien choisi, il facilite, au fur et à mesure de sa création, la pénétration de ce grand problème.

Notre manière de travailler

Fort démunis de moyens d'action, au départ, les responsables de l'expérience ne disposaient guère que de leur... bonne volonté !

C'est pourquoi on peut comprendre les honorables scrupules de plusieurs, qui s'avouèrent fort perplexes à considérer leur nouvelle tâche. « Nous n'avons aucune formation dans ce domaine, affirmaient-ils. Nous ne savons pas de quoi il s'agit ! » Personne, à vrai dire, ne le savait exactement à ce moment-là. Et nous sommes prêts à certifier qu'un reste de cette perplexité initiale disparaît au moment de préparer la vision d'un nouveau film !

« Comment allons-nous nous y prendre ? » Remarquons, en passant, la merveilleuse occasion de renouvellement fournie par la préparation d'un commentaire de film et des travaux afférents. Sans sortir de notre tâche d'éducateur, tâche aux mille visages, immanquablement, nous nous enrichissons.

Nous avons délimité les étapes suivantes :

a) Le film est vu par les maîtres seuls.

b) Il donne lieu à un colloque, aboutissant parfois, même souvent, à l'élaboration d'un questionnaire de travail à l'usage des élèves. Celui-ci, empressons-nous de le relever, n'a rien d'un carcan. Qui veut y puiser se sert, qui n'en veut pas le laisse, c'est fort simple. Il est, au demeurant, suffisamment fourni pour que chaque collègue puisse librement éliminer les questions jugées peu en rapport avec les possibilités de sa classe. Rappelons que les classes ménagères, o.p., « supérieures », secondaires travaillent la même matière et qu'il s'agit de rendre ces travaux d'approche aussi divers que possible.

On devine à quelles difficultés on se heurte : comment harmoniser tant d'intentions pédagogiques ? N'ayons pas de gêne à confesser nos tâtonnements, nos hésitations, nos scrupules.

c) Le questionnaire est soumis à la classe AVANT qu'elle voie le film. On pourrait s'inspirer des idées fort ingénieuses d'Henri Agel, sauf erreur. Lors de la projection des séquences en rapport avec le questionnaire, une lampe rouge s'allume au bord de l'écran. Mais on peut aussi critiquer ce mode de faire, s'il devient systématique. Tant que la lampe ne s'allume pas, l'élève risque de retomber dans la terrible passivité dont tous nos efforts visaient justement à l'extirper !

d) Les classes assistent ensemble à la projection du film, dans un cinéma de la ville.

e) Un entretien lui fait suite, pas forcément le même jour. S'il a lieu le lendemain ou le surlendemain, on peut, par surcroît, recueillir de précieux renseignements sur les facultés d'attention visuelle des élèves. Il va sans dire que l'entretien ne saurait dégénérer en prolifération anarchique de remarques plus ou moins saugrenues ou spirituelles. Il faut tâcher de donner un fil conducteur à la discussion. C'est l'occasion de vérifier si les questions, longuement élaborées parfois, touchent vraiment le but cherché ou, au contraire, ne portent pas. On constate rapidement que le verbiage ne paie pas ; qu'il importe de se préparer à fond, pour être en mesure de faire face aux observations souvent sagaces qui peuvent jaillir, pour ranimer aussi un entretien qu'on sent s'éteindre. Étonnant, comme on retrouve les grands fondements de la pédagogie !

f) Outre les questions, quelques exercices peuvent avantageusement figurer dans un cahier. Nos élèves ont acheté le leur, lui choisissant le format et l'épais-

seur de leur goût. Nous croyons qu'une trace durable du travail de préparation peut présenter quelque utilité.

Les films vus et commentés au cours de ce premier hiver d'expérience furent présentés dans l'ordre chronologique suivant :

A nous la Liberté, de René Clair (1932),

La Bataille du Rail, de Clément (1946),

La Grande Illusion, de Renoir (1937).

Fort différents dans leur conception, ils offrent chacun, entre autres qualités, une très riche matière à discussion, des images de qualité, l'empreinte aussi d'un grand cinéaste. Les mêmes critères ont guidé les responsables du choix dans l'élaboration de la deuxième série, présentée lors de l'hiver 1960-61. A fin décembre, les classes avaient vu :

Jour de Fête, de Jacques Tati (1949),

Alexandre Newski, de S.M. Eisenstein (1938).

A l'intention surtout de ceux qui connaissent *La Bataille du Rail*, retraçons quelques moments de la préparation. Le colloque suivant de près la projection réservée aux maîtres fit apparaître d'emblée d'énormes divergences. Convenait-il, entre autres, d'imprégner les élèves de tant d'images de violence ? Le problème fut assez rapidement résolu : à la réflexion, on se souvint à propos que bien d'autres images, tout aussi violentes, avaient déjà pénétré les esprits. Mieux valait tenter d'en donner la signification, d'amener les élèves à comprendre, si possible, pourquoi l'auteur les utilise. Du même coup, ils pouvaient estimer à sa juste valeur ce documentaire romancé, situé, dans l'abondante production de films inspirés par la guerre, bien au-dessus des médiocres histoires habituelles.

Une des plus belles séquences du film fait assister, près d'un mur lépreux des abords d'une gare, à l'exécution d'otages. Nous ne voyons guère que des visages, un serrement de main, puis une araignée indifférente au drame. Que d'occasions de faire pénétrer le spectateur dans le mystère du découpage d'un film ! Comment demeurer insensible aux hurlements concertés des locomotives, dont les mécaniciens sont témoins de l'exécution ? Comment ne pas être pris par l'évocation du sacrifice qu'évoquent les torrents de fumée noire s'échappant des cheminées ?

Un autre fragment raconte un combat entre maquisards français et soldats allemands utilisant un train blindé. Dérisoire équipement des uns contre armement complet des autres. Le combat finit par l'écrasement des maquisards dans un bois. Un char blindé avance en direction d'un blessé rampant dans une rivière. Site bucolique et présence de la mort. Le spectateur ne voit pas la fin suggérée avec tant de force par quelques images. C'est l'occasion ou jamais de montrer qu'avec une camera un bon auteur pratique l'ellipse, tout comme l'écrivain.

On le voit par ces quelques exemples, la matière abonde. Il convient plutôt de se restreindre, de porter son choix sur quelques éléments dont l'importance, dans le film, est évidente, que de vouloir tout dire. Où serait, alors, le plaisir de la découverte ?

On lira encore, ci-dessous, quelques éléments d'un questionnaire à propos du même film. Les uns résultent, on l'a dit, de la confrontation paisible des opinions au sein du colloque préparatoire. D'autres sont nés après lecture de la fiche filmographique, en général fort soignée, éditée pour tout grand film par l'Institut des hautes études cinématographiques de Paris. Dépassant toujours le niveau de la simple information (déjà bien utile, pour le signaler en passant !), elle aborde les problèmes de style, ceux qui touchent à la

sonorisation, au découpage, par exemple. Enfin, on se rappellera que chaque maître est libre d'ajouter aux précédentes les questions de son cru.

1. Qui est la vedette de ce film ? (petit piège, assez anodin, du reste, pour amener l'enfant à sentir que la vedette est « collective », en quelque sorte, puisqu'il s'agit constamment des cheminots engagés dans la résistance).

2. On a reproché à Clément d'avoir présenté une caricature des troupes d'occupation, comme aussi d'avoir donné à son film une conclusion discutable (en quoi ?) : Que penser à ce sujet ?

3. Quel est le but de l'auteur lorsqu'il place dans son film la scène du déraillement ? (Comment peut naître un symbole cinématographique : les ferrailles tordues du train mort ne sont que le signe, l'évocation de la mort des passagers.)

4. Si ce film était muet, aurait-il plus ou moins de valeur dramatique ? Peut-on relever une ou des séquences muettes ?

5. Quelles qualités humaines Clément a-t-il voulu honorer ?

6. Pourquoi l'auteur montre-t-il des faits « peu honorables » en général : meurtre, mensonge (les faux renseignements), destruction de matériel coûteux, gloriole peut-être ?

Pour les élèves plus rompus déjà à la réflexion sur un film, tant il est vrai, selon les termes d'Agel, qu'« un film est une histoire qui se rumine », on pourrait aborder d'autres domaines :

7. Force et faiblesse du documentaire romancé.

8. L'ellipse au cinéma (à propos de la scène de l'exécution des otages) : à quelles réflexions peuvent mener les images choisies ? Dans quelle mesure comprenons-nous ce que l'auteur veut exprimer ? « Le film est ce moment où deux psychismes, celui incorporé dans la pellicule et celui du spectateur... se rejoignent... Ce monde a besoin pour vivre de notre substance. » (Edgar Morin.)

Réactions des élèves

S'il est passablement difficile, pour le moment, d'avoir une idée d'ensemble au sujet des réactions de nos élèves, on peut néanmoins prétendre sans forfanterie qu'ils apprécient l'effort entrepris. On se doute que, de temps à autre, nous les consultons, parfois après la projection et la discussion, d'autres fois encore absolument « à froid ». Interrogés et priés de répondre brièvement par écrit à quelques questions les amenant à préciser leur pensée au sujet de l'initiation cinématographique, des élèves de 15 et 16 ans fournissent des réponses telles que les suivantes :

« Nous aimons maintenant réfléchir, critiquer un film et surtout en garder quelque chose. »

« Après, pour des films que l'on voit seul, on aura des points de comparaison pour juger et apprécier. »

« Les questions nous conduisent à l'approfondissement que, la première fois, nous aurions de la peine à faire. »

« Au moins là, nous approfondissons le film (sic) tandis que, quand nous allons en voir un, seul, même si nous ne le comprenons pas, nous ne cherchons pas à en trouver le sens. »

Dans un autre ordre d'idées, à côté de ceux qui ne manquent pas de rappeler savoureusement que « ça coupe un peu l'école », un élève note qu'« on ne sent aucune contrainte, comme on est contraints pour de l'allemand », tient-il à préciser ! Cette remarque a son prix,

en ce sens qu'elle fait apparaître, à sa manière, que la liberté personnelle n'a pas subi d'embrigadement, d'endoctrinement.

Enfin, citons deux remarques de caractère plus personnel. L'une souhaite que l'expérience continue. « Elle nous a aidés à comprendre ce qu'est un vrai film : une œuvre d'art. »

L'autre se prononce sur l'âge des films étudiés : « Les films que nous discutons sont anciens, tandis que nous irons voir des films d'auteurs modernes qui ne doivent certainement pas faire la même chose. » Que pourraient penser un Tati, un Clair ou un Renoir de figurer ainsi parmi les « anciens » du septième art ? Peut-être trouvons-nous là une invitation à travailler sur un film encore dans le circuit commercial : question à reprendre.

Il ne faut sans doute pas demander à ces quelques citations davantage qu'elles n'apportent. Dans leur gaucherie, elles expriment, et c'est la seule raison de les insérer dans ce travail, que nos élèves ont vu dans quel sens nous entendions diriger l'expérience d'initiation.

Le critique français Charenzol ayant écrit, à propos de Cayatte : « Il a rapidement compris l'immense pouvoir du cinéma et qu'il pouvait être mieux qu'un simple divertissement », un maître a demandé à sa classe ce qu'était alors le cinéma ; il a obtenu ceci : « Un enseignement » — « Un moyen d'enrichir notre matière grise » — « Une espèce d'enchantement » — « C'est une grande matière à réflexion ».

Remarquons pour finir que, priés d'établir un classement des films étudiés, allant du meilleur au moins riche, les élèves montrent que TOUS les films sont cités comme étant le meilleur pour quelques-uns. La matière des scénarios a donc porté comme nous le souhaitions.

Quelques conclusions

Des propos précédents, il est déjà permis, croyons-nous de dégager quelques remarques finales :

— L'expérience tentée offre des chances de réussite. Les élèves sentent assez rapidement qu'il existe un domaine artistique dont, pour la plupart, ils n'avaient jamais encore soupçonné l'étendue, ni la richesse. D'où leur intérêt. La part prise par beaucoup, dans plusieurs classes, aux entretiens constitue un signe encourageant.

— L'expérience est favorisée par le fait qu'elle a lieu sur le territoire d'une localité de moyenne importance : elle ne pose donc pas de trop complexes problèmes d'organisation (choix des films, horaires de projection, entente préalable avec le propriétaire d'une salle, etc.).

— Il apparaît clairement que l'initiation au cinéma, correctement conduite, ne saurait se confondre avec une aimable distraction, trois fois répétée au cours d'une saison de travail réputée fatigante. « Nous voulons nous efforcer d'apprendre à l'enfant à se soustraire à l'envoûtement, à la chloroformisation de l'esprit par l'image mouvante, de façon qu'il garde sa faculté d'analyser, de juger », dit la circulaire d'information aux parents (nov. 1959).

— Le choix des films est malaisé, étant donné qu'on les destine à un public varié et qu'ils doivent répondre à certaines exigences pédagogiques. Comment réagiront, devant le même film, des filles de classe ménagère, des garçons d'une OP et des candidats éloignés de quelques mois seulement de leur certificat d'études secondaires, pour ne rien dire des élèves de classe

« supérieure » ? Impossible, rigoureusement impossible de le prévoir. C'est d'ailleurs un des aspects passionnants de l'expérience.

D'autre part, les critères de choix varient beaucoup suivant les pays. On peut constater que ceux d'Henri Agel, directeur de l'Institut des hautes études cinématographiques, ne sont pas toujours les nôtres. Seules l'expérience, l'étendue de l'information permettent d'y voir clair.

— Parmi les nombreux reproches que l'école a subis durant ces cinquante dernières années, un des plus fondés est bien celui d'ignorer beaucoup trop fréquemment la vie réelle, de former un monde factice où toutes les questions trouvent réponse, où le maître, privé presque toujours de contradicteurs, risque de se payer de mots. L'initiation au cinéma fournit à qui veut bien la voir une de ces occasions qu'il serait im-

pardonnable de ne pas saisir à temps, où nous pouvons, de manière assez commode, tenter de nous placer « en prise directe sur la vie, et dans un domaine auréolé de quel prestige ! » De l'avis de tous ceux qui ont affaire aux spectateurs en général et aux jeunes spectateurs en particulier, cette formation n'est pas une idée dont on voudrait faire une nécessité, mais une nécessité dont on ne se fait aucune idée. » Tel est l'avis exprimé par l'excellent rapport de la commission d'étude sur l'Eglise et le cinéma en 1958 (Eglise nationale vaudoise). Ce même document suggère « l'introduction progressive dans les programmes scolaires, dans les heures de culture générale, de quelques leçons sur les problèmes cinématographiques ».

En fin de compte, c'est bien d'un problème de culture qu'il s'agit. Ce seul fait suffit à justifier l'effort entrepris.

Robert Genton.

VERS UNE ÉCOLE ROMANDE - CONGRÈS DE BIENNE 1962

L'article qui va suivre est destiné au « Faisceau », qui est le bulletin de l'Association cantonale fribourgeoise du corps enseignant primaire et secondaire. J'ai pensé que nos collègues de la SPR trouveraient quelque intérêt dans sa lecture.

La Société pédagogique romande (SPR) prépare son congrès de Bienne qui aura lieu en 1962. Elle a pris depuis longtemps l'habitude de bien organiser de telles rencontres. Cette fois, la question mise à l'étude (cela nous rappelle quelque chose) est de taille. Il ne s'agit rien moins que de juger nos divers systèmes scolaires romands.

Fribourgeois et Valaisans ne font pas partie de la Romande. Pourtant, ils ont été appelés à travailler à la préparation du Congrès de Bienne. Je n'interprète pas les signes et je ne dis pas non plus quels temps nouveaux ils annoncent. Fribourgeois et Valaisans ont donc accepté l'invitation. Pour notre canton, M. le chanoine Barbey représente la direction de l'Instruction publique, M. l'inspecteur Fernand Ducrest et M. Victor Galley, l'Association cantonale du corps enseignant et la Société fribourgeoise d'éducation.

Nous devons être reconnaissants envers les dirigeants de la SPR. Nous les remercions de cette invitation. La grande famille des enseignants de Romandie doit chercher à se mieux connaître et rien ne vaut, pour y arriver, l'attaque d'un grand sujet. L'Ecole romande n'existe pas, elle reste à créer. Voilà la guerre des enquêtes, les preuves et les contre-preuves, la Commission des programmes, celle des structures, et la dernière en date — enfant inquiet — dite des principes. Les principes ne sont pas sans effets sur les programmes et ceux-ci ne sont pas étrangers aux structures. On commence par travailler dans le concret, mais les débats vont par leurs petits sentiers et arrivent sur la place principale.

« Etant vous-même, vous m'avez appris à être moi-

même », disait Strawinsky à C. F. Ramuz. C'est ce que nous disons à nos collègues de la SPR. Si elle voit le jour, l'Ecole romande ne sera pas un dénominateur commun, elle sera une entente, un « domaine », elle permettra un courant de négociations, elle sera très plastique mais ne détruira pas l'âme et le caractère. Nous allons à Ramuz parce qu'il est libre et parce qu'il nous laisse libres. Il pose des « Questions » et il s'en contente et il mesure la « Taille de l'homme ».

Je ne dis pas cela pour décourager nos amis, mais pour leur faire comprendre que je vois leur générosité. On peut toujours affirmer que tout va bien et on n'a pas besoin d'un congrès pour le faire, on peut aussi assurer que tout va mal et croire que l'on a changé quelque chose à l'avoir dit. Le milieu va bien, il fait jouer les ombres et les lumières, et de ces jeux il tire des arguments. L'Ecole romande est une montagne, je sais bien, mais ceux qui ont prévu des camps et des relais, révé des itinéraires, cherché des voies et des passages, méritent le respect. Ils quittent les climats doux pour affronter les tempêtes, et cela les rend plus honorables.

Des enquêtes ne sont pas parfaites, des problèmes sont peut-être mal posés. Dès qu'ils existent, on peut les corriger, pas avant. C'est pourquoi nous ne nous déroberons pas, nous apporterons aux collègues de la SPR ce qui nous paraît être juste. Pour parler comme les mécaniciens, disons que l'Ecole romande, si elle se fait, devra avoir « du jeu » ; elle ne sera pas une armure trop lourde avec un heaume qui défigure, mais une jeunesse de relations et de dialogues.

G. Menoud.

Notes sur la lecture expliquée

Cette leçon ne se hausse pas au niveau de l'explication littéraire, telle qu'elle est donnée dans l'enseignement secondaire. Elle n'en exige pas moins, de la part du maître, une préparation consciencieuse et de fortes qualités pédagogiques. C'est d'ailleurs pour ces raisons qu'elle est souvent donnée comme « leçon imposée » aux examens d'obtention d'un diplôme de pédagogie pratique. Elle a pour but :

- a) concurremment avec les moments de lecture technique, de perfectionner le mécanisme de la lecture ;
- b) de tendre à la pleine compréhension du texte qui, dès la première année primaire, devrait être associée à la lecture ;

- c) dans le cas de la lecture d'information, d'ouvrir aux enfants de larges fenêtres sur l'univers des grands ;
- d) de rendre les enfants sensibles à la lecture des bons auteurs.

Trop souvent, le jeune instituteur n'accorde pas à cet enseignement la place qu'il mérite ; et plus souvent encore, il le donne mal, oubliant en particulier le but formulé sous d) ci-dessus. Comment s'étonner dès lors que nos adolescents, surtout ceux qui ne poursuivent pas leurs études, ne prennent pas plaisir aux belles lectures ?

Les erreurs didactiques les plus frappantes sont les suivantes :

- motivation absente, début ex abrupto de la lecture ; le texte n'est pas replacé dans le temps et l'espace, l'auteur ne retient pas l'attention. En général, le manuel en usage, plutôt que l'actualité ou qu'un centre d'intérêt, impose la succession des textes ;
- déséquilibre au profit de la lecture technique, corrective, ou, au contraire, au profit (?) d'une vague explication de texte ;
- mauvaise structure de la leçon : sous prétexte d'une participation active des enfants s'ouvrent de trop longues parenthèses qui éloignent du sujet traité ; le bénéfice est minime, tant pour l'élocution enfantine souvent même pas corrigée que pour l'information enfantine : les écoliers pressés de raconter ce qui leur vient à l'esprit, n'écoutent pas leurs camarades ;
- déséquilibre entre l'explication des mots qui tient trop de place et celle des idées et des images qui en tient trop peu ; l'explication des mots est donnée par les enfants, donc pas précise ; elle n'est pas reprise et précisée par d'autres enfants et par le maître. Exemple : « Qui est-ce qui sait ce que veut dire (sic) le mot palan ? — C'est des poulies quand on veut soulever... » Le maître acquiesce faiblement et passe plus loin ;
- le maître omet de souligner la beauté et la valeur du texte par la lecture, faite par lui, d'un fragment ;
- la leçon s'oriente unilatéralement et prématurément vers une exploitation en vocabulaire, en grammaire, en conjugaison ; le texte devient prétexte à des leçons formelles ; la lettre tue l'esprit ;
- au lieu de préciser d'une façon vivante les intentions de l'auteur, on découpe le morceau par un froid sous-titrage des paragraphes, travail qui dure longtemps et n'apporte que l'ennui.

Compte tenu des buts de la lecture expliquée et des fautes didactiques commises, voici quelques conseils qui rendront service aux jeunes collègues :

La leçon comprend une introduction et deux parties.

Introduction. — Herbart le disait déjà, toute leçon est attachée à un enseignement précédent (même si le maître ne procède pas par centres d'intérêt). La motivation tantôt ressort de l'actualité, tantôt des événements scolaires, tantôt de l'histoire, de la géographie (carte), des sciences naturelles ou physiques. Plus simplement, la motivation sera le rappel d'un texte analogue d'un autre auteur ou le rappel d'un autre texte du même auteur. Ce moment de la leçon, très court, ne doit pas manquer et campera en quelques lignes l'auteur, pourra même renvoyer à celles de ses œuvres accessibles à la classe (à noter auparavant au tableau noir).

Lecture technique. — Elle ne dépassera pas un quart d'heure et chaque fois quatre ou cinq élèves lisent et le maître et les camarades signalent les fautes commises et le maître les fait corriger. N'oublions pas que la correction de la lecture concerne tous les instants où les enfants lisent (géographie, données d'arithmétique, etc.), et qu'on aura intérêt à ne pas laisser la lecture technique, décourageante pour ceux qui lisent et pour ceux qui écoutent, envahir la leçon de lecture expliquée.

La lecture du maître, éventuellement l'audition d'un disque contenant le texte, la lecture silencieuse des enfants auront aussi leur place dans cette partie de la leçon, sinon régulièrement, du moins fréquemment. On mésestime trop la valeur de l'imitation, en lecture.

Nous verrions avec plaisir que la lecture technique

soit dissociée plus fréquemment de l'explication du texte. Le maître choisirait, pour la lecture technique des textes facilement compréhensibles, de façon qu'elle ne soit pas hachée par des explications. Un excellent moyen consisterait à reprendre, pour la lecture technique, un texte expliqué lors de la leçon précédente.

Enfin, l'appréciation de la lecture devrait se faire selon des règles établies et non au cours d'une leçon de lecture.

Lecture expliquée. Elle comprend : la mise en évidence du sens général et des idées particulières, l'examen du détail de l'expression et du vocabulaire, les éclaircissements sur tous les points qui ne sont pas immédiatement accessibles à l'enfant, l'attention à l'ordonnance générale et à la suite des idées, la discussion éventuelle de ces idées et la mise en valeur de l'intérêt littéraire ou artistique.

L'explication des mots suppose un appel à la classe : « Quels sont les mots qui dans ce paragraphe... » mais aussi un sondage du sens des mots que le maître estime n'être pas connus des enfants. Il serait bon que les mots retenus soient portés au tableau par un secrétaire bon lecteur ou dans le carnet de vocabulaire.

Un mot ne sera considéré comme compris non pas quand on en aura obtenu une définition (la définition n'est pas de l'âge des écoliers primaires) mais quand il sera employé correctement dans un contexte.

On fera bien de renvoyer à la leçon de vocabulaire tous les développements trop longs : familles, antonymes, synonymes, sens divers du même mot. Mais renvoyer ne signifie pas renvoyer aux calendes grecques ! De même on ne fera que de brèves allusions à l'orthographe des mots, aux analogies orthographiques, aux étymologies, objets d'étude qui ont leur place à la leçon d'orthographe. De même encore, on n'ouvrira pas de longues parenthèses au sujet des accords grammaticaux, des conjugaisons, objets qu'on renverra à la leçon de grammaire. Enfin, les exercices imitatifs, phraséologiques seront du domaine de la leçon de composition.

Ce qui vient d'être dit ne doit pas laisser supposer que nous méprisions ce qu'on appelle « le français par les textes » ou « la grammaire vivante »... : de telles leçons souvent profitables, sont inscrites à l'horaire sous le couvert des leçons de vocabulaire, de grammaire, d'orthographe. L'idéal serait même que le texte de lecture expliquée soit repris à la leçon de français.

En procédant de cette manière, l'instituteur ménagera le temps nécessaire à ce qui fait la valeur profonde de la lecture, c'est-à-dire à l'explication des images et des idées, à la discussion de ces idées, à l'esthétique de la langue.

Il faudra que les enfants refermant le livre scolaire qui contient des extraits aient envie de lire l'œuvre, désirent se documenter sur le pays ou l'époque. Ce critère est la pierre de touche d'une bonne leçon de lecture expliquée.

Il faut intéresser les enfants au style : — comment l'auteur a procédé — quelles ressources il a utilisées, etc.

A l'occasion, dépassant le fragment souvent trop court du livre de l'écolier, le maître continuera la lecture dans l'œuvre, ou la résumera, donnant aux gosses l'envie de la lire.

En résumé, la leçon de lecture expliquée dépasse le niveau de la lecture technique mais n'est pas un prétexte aux autres branches du français. Elle apporte aux enfants ce trésor de l'humanité : le livre.

A. Ischer.

Analyse de texte

1. Sur toutes les routes autour de Goderville, les paysans et leurs femmes s'en venaient vers le bourg, car c'était jour de marché. Les mâles allaient à pas tranquilles, tout le corps en avant à chaque mouvement de leurs longues jambes torses, déformées par les rudes travaux, par la pesée sur la charrue qui fait en même temps monter l'épaule gauche et dévier la taille, par le fauchage des blés qui fait écarter les genoux pour prendre un aplomb solide, par toutes les besognes lentes et pénibles de la campagne.
2. Les uns tiraient au bout d'une corde une vache, un veau. Et leurs femmes, derrière l'animal, lui fouettaient les reins d'une branche encore garnie de feuilles, pour hâter sa marche. Elles portaient au bras de larges paniers d'où sortaient des têtes de poulets par-ci, des têtes de canards par-là. Et elles marchaient d'un pas plus court et plus vif que les hommes, la taille sèche, droite et drapée dans un petit châle étriqué, épinglé sur leur poitrine plate.
3. Puis un char à banc passait, au trot saccadé d'un bidet, secouant étrangement deux hommes assis côte à côte et une femme assise dans le fond du véhicule, dont elle tenait le bord pour atténuer les durs cahots.
Guy de Maupassant.

Questions. 1) Expliquer les mots : torse (jambes torses) — la charrue — dévier — la taille — un aplomb solide — la besogne — les reins — hâter — draper — étriqué — le trot — saccadé — le bidet — atténuer — le cahot.

2) Donner une expression qui ait le même sens que :

Sur la route, un jour de marché

aller à pas tranquilles. Donner une expression qui indique le sens contraire.

3) A la deuxième ligne, l'auteur écrit : « Les mâles allaient... » Utiliseriez-vous le même mot que lui ? Pourquoi, à votre avis, l'auteur emploie-t-il ce mot ?

4) Résumer en une phrase chacun des paragraphes du morceau.

Vocabulaire. Le marchand — le vendeur — le marchand — l'acheteur — le client — la ménagère — l'étalage — l'éventaire — la corbeille — le cageot — le banc de marché — l'étiquette — l'ardoise — la balance — peser — faire bon poids — le panier — le cabas — le sac — le filet — la sacoche — envelopper — payer — déboursier — régler — s'acquitter.

Etude de la phrase. 1) Faire en quelques traits seulement le portrait d'un paysan, en s'inspirant de la deuxième phrase de la lecture.

2) Sur le modèle du troisième alinéa, composer une phrase pour dépeindre le passage d'un motocycliste.

Etude du paragraphe. 1) Composer un paragraphe décrivant les ménagères un jour de marché, de foire. Celles qui marchent. Comment ? Leur panier. Leur attitude. Que regardent-elles ? Celles qui sont arrêtées devant un étalage. Ce qu'elles disent ? Ce qu'elles font ?

2) En un paragraphe, montrer une paysanne devant ses corbeilles. Quels produits expose-t-elle ? Comment se tient-elle ? Que fait-elle pour attirer les clientes ?

3) En un paragraphe, montrer un camelot vendant sa marchandise. (Qu'offre-t-il ? Que dit-il ? Les curieux ?)

La naissance

Sur un grand roseau, près de la berge, j'en trouvai une qui commençait à sortir de son fourreau, et je me penchai, en retenant mon souffle, afin d'assister au miracle. Déjà la *pellicule* qui recouvrait ses yeux de flamme était devenue *translucide* et l'on voyait briller ses *prunelles* comme des lampes de couleur. Puis cette peau se fendit et la tête apparut. Alors commença le travail, la lutte pour la liberté ; d'abord les pattes, puis les épaules, puis les douces ailes *gaufrées*. Juste avant la fin, elle resta un moment immobile à se demander sans doute si elle oserait se rendre complètement libre dans un monde tout nouveau. Puis elle eut une violente secousse et par une sorte d'arrachement, elle fut enfin dehors. Alors, elle monta dans le roseau, lasse et somnolente, comme un enfant au soir d'une journée d'été. Puis elle s'assoupit, tandis que ses ailes commençaient à croître.

— Eh bien ! m'écriai-je avec une sorte de rire qui tenait du sanglot ; eh bien ! Tu y es arrivée ! Cela t'a coûté cher, mais tu as gagné la liberté.

Naturellement elle ne pouvait me faire aucun signe. Elle laissait seulement grandir ses ailes aussi vite que possible.

Je restais ainsi, les bras pleins de lianes, pendant qu'elle était mollement suspendue au roseau brun, dans la lumière dorée qui se répandait sur la campagne comme un *baume miséricordieux*.

Adapté de « Sarn », de Mary Webb.

I. — Questions :

A) A la maison :

1. Complète le titre.
 2. Indique les circonstances dans lesquelles ce miracle eut lieu (moment, ...).
 3. Note la définition des mots soulignés.
- B) En classe :
4. Pourquoi le témoin du miracle retient-il son souffle ?
 5. Cite quelques miracles de la nature auxquels tu as assisté.
 6. Relève les mots ou expressions qui montrent les efforts que l'insecte doit fournir pour se libérer.
 7. Quels mots indiquent la fatigue résultant de ces efforts ?
 8. Pourquoi l'insecte hésite-t-il avant de se libérer complètement ?
 9. Qu'est-ce que l'insecte cherche à gagner ?
 10. Où et sous quelle forme l'insecte a-t-il vécu jusqu'alors ?
 11. Quelle phrase décrit l'émotion que ressent l'auteur devant ce miracle ?
 12. Dans quel ordre cette libération s'est-elle accomplie ?

II. — Construction du texte :

1. Limite la partie principale du texte.
2. Relève les mots et expressions qui jalonnent les événements. (Déjà, ...)

III. — Vocabulaire :

1. Donne 4 synonymes du nom *fourreau*.
2. Etablis la différence entre *translucide* et *transparent*.
3. Justifie l'emploi de *translucide* dans l'expression : *une pellicule translucide*.
4. Comment l'auteur a-t-il évité une répétition dans la deuxième phrase ?
5. Un baume miséricordieux désigne ici : une douceur qui apaise les inquiétudes — une consolation qui pousse au pardon — un médicament qui apaise la douleur de l'insecte. Choisis la meilleure définition.

On peut obtenir ces analyses de texte pour 10 ct. l'exemplaire, en s'adressant à Louis Morier-Genoud, à Veytaux-Montreux.

A la mémoire de René Guy Cadou (1920-1951)

Comme ton père, comme nous,
tu fus maître d'école.
Tu connus ces petits collèges primitifs
qui ont une âme
mais guère de confort.
Leur chaire est inhospitalière
et très vite encombrée.
La salle ne sent pas très bon.
Le tableau noir, les cartes
prennent toute la place sur les murs ;
les décorer est difficile.
Les enfants sont ceux de partout,
avec leur zèle ou leur indifférence ;
et parfois l'un révèle
un intérêt certain ou quelque don.
Le maître oscille
entre l'enthousiasme et le désespoir
selon les hauts, les bas, les heures :
car il en est de bonnes, d'autres moins.
La classe terminée, tu regagnes ta chambre ;
Ta jeune compagne t'y attend.
— Voici ton papier, ta plume, ta pipe ;
mais repose-toi d'abord un peu
avant de reprendre la tâche...
Hélas ! il y a les travaux à corriger,
ces durs mangeurs d'idées.
— Pour écrire, je n'ai qu'un temps :
je n'aurai pas de second souffle...
Et le dialogue avec la mort
s'engage. Et remonte en mémoire
le souvenir des êtres chers.
Mais voici que la plume tombe
et que le cœur était trop grand.
Tel un pupitre qui se ferme
lorsque la journée a pris fin,
l'âme s'est repliée
sur sa souffrance et son secret.
Elle n'a pu tout dire,
il y avait trop.
Elle n'a laissé qu'une gerbe,
mais d'un grain si mûr et si lourd
qu'elle vaut à elle seule
toute une moisson.
Et c'est elle qui porte
plus loin que nous dans le temps
la durable renommée
du poète René Guy Cadou
en allé voilà dix années,
à trente et un ans.

Aexis Chevalley.

IV. — Associations :

1. *Assister* à un miracle, assister à ..., assister à ..., assister aux ...
2. *La pellicule* de la larve, la pellicule du grain de raisin, la pellicule de ...
3. Des ailes *gaufrées*. Tu aurais pu dire aussi des ailes ...
4. Une bête *lasse et somnolente*, une ... lasse et somnolente, un ... las et somnolent.
5. Elle *s'assoupit* sur le roseau. Le paysan s'assoupit ... — ... s'assoupit ...
6. Une lumière *dorée*. Une lumière ...

V. — Imitation :

La naissance de ...

D'un poète instituteur : René Guy Cadou (1920-1951)

Né dans une école — celle de son père — mort dans une école — la sienne. A 12 ans, il perd sa mère ; douleur transcrite plus tard dans ce poème simple et tellement émouvant : « 30 mai 1932 ». En l'année 40, il a 20 ans, son père meurt à son tour. Le souvenir de ses parents aimés peuple dès lors sa poésie. Mais non toute. Il a fait ses études au lycée de Nantes. Son père en allé « commence pour lui la vie errante de l'instituteur suppléant »¹, mais la poésie sera sa compagne, toujours. En 1943, c'est une heureuse union qui va lui inspirer « La Vie rêvée » (1945). Le poète entretient une correspondance précieuse avec ses amis (les artistes de Rochefort), avec son éditeur fidèle, car il a le culte de l'amitié. Surviennent alors les premières atteintes du mal et le pressentiment de la mort. En mars 1951, tout est achevé.

Durant sa courte vie, il a aimé, il a été aimé. Sa sympathie est allée aux humbles, à la vie campagnarde, à celle du cœur. Mais toujours et sans révolte apparaît « le thème de la mort » comme un leitmotiv. Il sait que le temps lui est mesuré, d'où peut-être cette maturité précoce. Des « Brancardiers de l'aube » à « Hélène ou le Règne végétal » (Hélène est le nom de sa compagne), le poète a chanté de plus en plus librement, de plus en plus haut et profond pour réunir une gerbe magnifique et combien chère...

¹ Notes extraites du Florilège poétique de René Guy Cadou, établi et présenté par Georges Bouquet et Pierre Menanteau, chez : L'Amitié par le Livre, Quimperlé, Finistère.

Des enfants comme vous. Lectures suivies pour le cours moyen, par J. Adam et J. Ségelle. Editions Hachette, Paris, 1960. 175 p.

Pour lutter contre la mauvaise littérature, il ne suffit pas de prononcer des interdictions, il faut encore proposer aux enfants des lectures attrayantes. Nous ne pouvons donc que louer les Classiques Hachette de leurs efforts pour renouveler le contenu et la présentation des manuels de lecture.

Les auteurs ont confié à deux enfants le soin de conduire le jeu. Avec eux, nous allons en vacances chez l'oncle Jean, nous visitons le vieux château, nous faisons connaissance avec la troupe de clowns et nous écoutons les histoires de la mère Langlois. Vos enfants seront captivés et vous retrouverez avec eux la féerie des romans de votre enfance.

F. B.

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



POUR VOS COURSES D'ÉCOLE:

Timbres de la Caisse suisse de
voyage, gratuits contre les bul-
letins de garantie placés dans
chaque paquet de

Pâtes de Rolle

UN BILLET GAGNANT SUR CINQ



vendredi

7 avril

loterie romande

★ RESTAURANT ★



Un régal
pour grands
et petits



Chocolats
Camille Bloch S. A.
Courtelary

AUORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans

Allie la pratique
à la théorie

Dir.: Mme et Mlle LOY S
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Tous vos livres

A
LA CITÉ
DU
LIVRE

La Chaux-de-Fonds | Le Locle

**banque
cantonale
vaudoise**

Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux

Nationale Suisse
B e r n e

J.A.

Montreux 1